

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JÓUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 8 Juillet 1884

ACTES OFFICIELS

Le Prince a nommé dans l'ordre de Saint-Charles :
Commandeur : M. Boris de Sturmer, Gentilhomme de la Chambre de S. M. I. l'Empereur de Russie, Chef de la Chancellerie du Grand-Maitre des Cérémonies.
Chevaliers : M. Jean-Baptiste-Joseph Depelley, Secrétaire de la Légation de Monaco à Paris.
M. le Baron Raymond de Boyer de Sainte-Suzanne.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Charles III et S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg sont arrivés au château de Marchais, mercredi dernier 2 juillet.
S. Exc. le Gouverneur Général est de retour à Monaco après une courte absence. M. le baron de Saint-Priest a passé une partie de son congé à Paris où il a eu l'honneur d'être reçu par M. le Président de la République.
S. Exc. le Commandeur Naldini, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. le Prince près S. M. l'Empereur d'Autriche, a quitté Vienne, le 1^{er} de ce mois, pour se rendre à Saint-Petersbourg et y attendre la prochaine arrivée de S. A. S. le Prince Héritaire.

Elseneur, où s'est arrêté la semaine dernière S. A. S. le Prince Héritaire, est une petite ville située dans l'île de Seelan, à 50 kilomètres nord de Copenhague, et compte environ 8,000 habitants. Son port, dont la sûreté est très appréciée, est un lieu d'approvisionnement pour les vaisseaux qui traversent le Sund.

Elseneur (en danois *Helsingør*) est célèbre par le château fort de Kroenborg, construit au XVI^e siècle, et par les batailles qui s'y sont données (prise en 1522 par les habitants de Lubeck, elle a été reconquise en 1535 par Christian II). Shakespeare en a fait connaître le nom dans le monde entier; c'est, en effet, au château d'Elseneur que se déroule la magnifique tragédie d'*Hamlet*.

L'état sanitaire de la Principauté étant toujours des plus satisfaisants — il n'y a à l'Hôtel-Dieu que quelques vieillards infirmes — nous ne croyons pas devoir parler longuement de l'épidémie qui sévit à Toulon. Les nouvelles de cette ville signalent d'ailleurs l'état stationnaire du fléau qui a cependant gagné Marseille où plusieurs cas ont été constatés.

Nous espérons, suivant les rapports des médecins, que le mal sera localisé dans ces deux villes; se propageât-il, Monaco en sera préservé sans doute, grâce à sa situation climatologique et aux précautions ordonnées par l'Administration.

Les fruits sont surtout l'objet d'une surveillance rigoureuse, et la police fait de nombreuses saisies tant sur les marchés que dans les magasins.

Nous recommandons simplement à nos lecteurs les mesures d'hygiène que nous avons indiquées dans notre précédent numéro.

AVIS

Le Maire de la ville de Monaco rappelle aux habitants l'exécution des mesures édictées par son arrêté en date du 25 novembre 1882, concernant les vidanges.

Toutes les fosses doivent être vidées et curées; les surverses qui font communiquer ces fosses aux égouts doivent être bouchées hermétiquement.

Des visites seront faites à chaque fosse par les agents commissionnés à cet effet, et les contrevenants à cet arrêté seront poursuivis conformément aux lois et règlements.

Monaco, le 5 juillet 1884.

Pour le Maire :
L'Adjoint, Ch^{er} DE LOTH.

Dès la première nouvelle des mesures rigoureuses prises à la frontière, à Ventimiglia, les RR. PP. du collège italien de la Visitation de Monaco, redoutant la prolongation des quarantaines sanitaires, ont dû conduire leurs élèves en Italie avant la distribution annuelle des prix.

Le collège Saint-Charles, qui n'a que des élèves monégasques ou français, termine, dans les meilleures conditions, l'année scolaire. La solennité de distribution des prix y est fixée au lundi 28 de ce mois.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de juin 1884 est de 21,199.

Pendant le mois de juin 1883 il n'a été que de 17,010.

Différence en faveur de 1884 : 4,189.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Ventimiglia. — Un fait assez drôle a mis en émoi, mercredi dernier, la population de Vintimille.

Deux journaliers vénitiens, arrivés par le chemin de fer, aussitôt après avoir subi les fumigations, se présentèrent à l'inspecteur de la sûreté publique et, se déclarant indigents, lui demandaient une feuille de route. On la leur refusa, parce qu'ils ne furent pas reconnus réellement indigents.

Les deux vénitiens, en sortant du bureau de la sûreté publique, prirent le chemin de la ville. Arrivés à proximité du port, l'un d'eux se jeta par terre en se plaignant de vives douleurs d'entrailles. Cette nouvelle alarma la population.

Le syndic et la questure envoyèrent immédiatement des agents sur les lieux; le faux malade, en entendant qu'on allait le transporter au lazaret, se leva sur-le-champ et s'enfuit.

(Italie)

— 43 voyageurs de 1^{re} classe et 266 ouvriers se trouvent au lazaret de Val di Latte; ils sont tous en parfaite santé.

La Ville de Naples a amené à Varignano 255 ouvriers italiens venant de Villefranche près Nice.

Gènes. — On lit dans l'Italie du 29 juin dernier le récit suivant qui se passe de commentaires :

« Alassio, petite ville de la rivière occidentale de Gènes, a fait une demi-révolution contre le syndic.

Le syndic avait reçu avis qu'une famille d'Alassio, domiciliée à Toulon, dont tous les membres étaient malades, n'avait pas été reçue dans l'hôpital de cette ville et que, par conséquent, elle allait rapatrier.

Que pense de faire le syndic? Il fait préparer un lazaret dans un ancien couvent au centre de la ville. La nouvelle s'en étant répandue, une foule considérable se rendit auprès du syndic et lui enjoignit d'envoyer ailleurs la famille suspecte.

Pendant ce temps, d'autres individus se rendaient au couvent avec l'intention d'y mettre le feu.

Avant de recourir à cette mesure radicale, ils brisèrent les portes de l'église, envahirent le clocher et se mirent à sonner le tocsin.

Toute la ville se souleva.

Les citoyens couraient par la rue armés de fusils, de couteaux et de bâtons, sans savoir pourquoi.

Les carabiniers firent de leur mieux pour rétablir la tranquillité.

Le syndic courut à la gare et envoya télégrammes sur télégrammes.

En attendant, la famille redoutée n'est pas arrivée, ou, du moins, on croit qu'elle n'est pas arrivée. Et les bons habitants d'Alassio disent à haute voix que si un cas de choléra se produit, ils s'en prendront au syndic.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La diplomatie française vient de faire une perte très douloureuse. M. Tissot, ancien ambassadeur de France à Constantinople et à Londres et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a succombé à la grave maladie qui le retenait alité depuis plusieurs mois.

Né à Paris en 1828, M. Tissot étudia le droit à Dijon, où son père, le philosophe distingué, était doyen de la Faculté des Lettres, et entra à l'École d'Administration. Attaché au ministère des Affaires étrangères, il fut successivement vice-consul à Tunis, consul à la Corogne et à Salonique, où il eut à protéger les chrétiens contre mille dangers à Andrinople et à Jassy.

Nommé sous-directeur des Affaires étrangères, secrétaire d'ambassade à Londres, il devint ministre plénipotentiaire à Tanger, passa en la même qualité à Athènes, puis fut envoyé comme ambassadeur de la République à Constantinople, en 1880, et ensuite à Londres.

Elu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de M. Labarthe, il était grand-croix de la Légion d'honneur. Après de solennelles obsèques à Saint-Sulpice, le corps du défunt a été transporté à Pontarlier.

A l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, le 4 juillet, le gouvernement français a fait solennellement remise au représentant de la république amie, M. Morton, de la statue gigantesque « La Liberté éclairant le monde ». M. de Lesseps présidait la cérémonie, à laquelle les discours, comme de juste, n'ont pas manqué.

Il y a déjà quelques années qu'un concours a été institué près la manufacture de Sèvres. Le prix unique est de cinq mille francs. Si la commission, juge du concours, en fait la proposition, le modèle placé en seconde ligne pourra être acquis par l'Etat. Le sujet proposé est la composition d'un vase de porcelaine ou d'une pièce de porcelaine d'après un programme donné.

Le concours ouvert au mois de janvier dernier n'ayant pas donné de résultat, il en est ouvert un deuxième. Les concurrents auront à exécuter une cheminée de boudoir et sa garniture pouvant faire corps avec la cheminée. Toute latitude est laissée aux artistes pour la composition.

L'art de la poterie étant une des gloires de la Principauté, j'ai pensé que ces renseignements pourraient vous intéresser.

Paris, qui passe pour la ville la plus policée du monde, est atteint, en ce moment, d'une véritable animalomanie. Les dompteurs et les charmeurs de bêtes féroces s'y multiplient non seulement dans les fêtes — à la seule foire de Neuilly, on compte plus d'une demi-douzaine de ménageries — mais encore dans les quartiers excentriques, d'une façon qui pourrait être alarmante si, par une malchance quelconque, les aimables prisonniers venaient à prendre la clef des champs. Il n'en faudrait pas davantage pour répandre la terreur dans la cité qui leur accorde une si généreuse hospitalité.

Par bonheur, ces enfants du désert ont reçu une éducation qui a tellement adouci leurs mœurs, grâce aux recettes énergiques de MM. Bidet, Pezon et C^o, qu'ils ne montrent guère les dents que... pour rire, respectant jusqu'aux innocents agneaux qu'on leur présente, et ne dévorant, de temps à autre, et cela bien entendu par reconnaissance, que leurs professeurs.

Il n'en eût pas été ainsi il y a quelque vingt ans, si la municipalité avait, à cette époque, accueilli les ouvertures qui lui furent faites par Jules Gérard, le premier, parmi les tueurs de lions et de panthères, qui ait illustré son nom dans ce genre de sport.

Le hardi chasseur avait eu le projet, en effet, d'offrir aux Parisiens un spectacle aussi émouvant que terrible. Il s'agissait de construire au milieu du bois de Boulogne une vaste enceinte entourée de grilles en fer, d'une solidité à toute épreuve, au milieu de laquelle s'ébattraient, dans une liberté relative, des fauves pris à l'état adulte.

Déjà une société en commandite, où figuraient des individualités haut placées, entre autres le prince

Joachim Murat, avait été formée, et d'immenses trappes, destinées à des chasses monstres en Afrique, avaient été commandées à l'usine Godillot, et confectionnées par elle avec un grand luxe de travail et d'appropriation.

Ces formidables pièges restèrent, faute d'autorisation, dans les ateliers du constructeur.

Jules Gérard ne renonça pas cependant à son entreprise; il partit pour l'Angleterre où il rencontra de nombreuses sympathies, reçut d'importantes souscriptions, et gagna le pays où croît l'espèce léonine. Mais là il fut subitement arrêté dans son expédition par l'attaque imprévue de gredins indigènes qui le dépouillèrent de ses armes et de ses bagages. Il mourut noyé, je crois, quelque temps après.

Je livre son idée à qui serait tenté de la reprendre. Une ménagerie avec bêtes féroces à l'état libre, voilà une attraction sérieuse, j'espère, pour le bois de Boulogne!...

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

Au caprice de la plume (1)

Nous avons promis à nos lecteurs de les entretenir encore du dernier livre de M. Stéphen Liégeard, et ne pouvons mieux faire que de leur donner un extrait même du livre, une de ces pages, toutes étincelantes d'esprit dont la richesse du style et l'élévation de pensées font autant de mets délicats qui seront fort goûtés des lettrés.

On trouve un peu de tout dans ce volume. N'a-t-il pas pour titre: *Au caprice de la plume?* Et quoi de plus capricieux qu'une plume, surtout celle d'un poète? L'ouvrage commence par une fantaisie bourguignonne, les *Esprits de la Cuve*. Ombres de Rabelais et de Balzac, n'avez-vous pas inspiré ces contes dijonnais? Franc-Pineau, Fine-Grappe, Pépin-Rose, Passe-tout-grain, Grume-d'Or, et autres moult joyeux compagnons, s'ils ne procèdent pas directement de Pantagruel, Panurge, Frère-Jean, nous semblent quelque peu de leur lignée, et leurs historiettes de « haute digestion » pleines de déduits de « grant goust » sont bien faites pour l'esbaudissement des francs buveurs de « purée septembrale. »

Nous trouvons encore de fines critiques littéraires sur certaines personnalités contemporaines, des études sur la littérature anglaise et des ouvrages poétiques, un article sur l'inauguration du Théâtre de Garnier à Monte Carlo, des revues artistiques, diverses anecdotes pleines d'humour délicieusement racontées, etc. Nous n'en voulons retenir ici que ce ravissant tableau de la ville de Grasse qu'à l'occasion de Fragonard, M. Liégeard a tracé de main de maître avec cette recherche d'expressions qui lui a valu depuis longtemps une juste et éclatante réputation dans le monde des lettrés.

M. Liégeard, à la demande de M. le baron Portalis recherchant des documents sur l'artiste grassois, accompagna le membre bien connu de la Société des bibliophiles français chez M. Malvillan, propriétaire et collectionneur à Grasse. M. Malvillan a l'heur de posséder ce qui reste dans cette ville de l'illustre rival de Boucher, entre autres quatre toiles des plus remarquables.

Ceci expliqué, laissons la plume à l'auteur :

Retenue par sa ceinture d'orangers sur les déclivités rapides du dernier contrefort des Alpes, la cité des parfums ne semble se tenir debout que par un miracle d'équilibre. On dirait de quelque gigantesque agave accrochée au roc. Derrière elle surgissent des cimes ardues, des montagnes dénudées qui, dans le mystère de leurs grottes, abritent la Siagne, cette nymphe à l'urne de cristal. C'est la route des aigles : ce fut celle de Napoléon, lorsqu'il reprit son vol foudroyant vers Paris, au retour de l'île d'Elbe. A ses pieds, comme pour mieux la charmer, bondit tout un troupeau de collines dont les croupes ondulées sem-

(1) Un fort, beau volume, par M. Stéphen Liégeard. Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris. — Prix, 3 fr. 50.

blent chevaucher l'une sur l'autre. L'olivier au feuillage d'argent voile leurs flancs, le cactus l'empourpre de ses fruits, le dattier d'Afrique y balance, sous la brise, sa mobile couronne de palmes. Ici, là, partout, d'innombrables bastides piquent cette verdure un peu monotone de mille et mille points blancs qui étincellent au soleil. Au loin, une ligne bleue: la mer! Sa vague enchanteresse, tiède et azurée, d'où sortit jadis Vénus Anadyomène, se courbe à droite, sous les dentelures de l'Estérel, en formant l'arc de la Napoule, tandis que, vers la gauche, les derniers cotéaux paraissent volontairement s'abaisser pour découvrir la pointe d'une des Lérins, proue sacrée qui flotte éternellement à l'ancre.

Cette assiette d'une ville manifestement oublieuse du fil à plomb, ce dédain de l'horizontale au profit de la perpendiculaire, ces places qui sont des carrefours, ces rues qui sont des fentes, ces hautes bâtisses noires dont les étages supérieurs finiraient par s'embrasser, si d'honnêtes arcs-boutants jetés entre elles n'y mettaient bon ordre, ces rez-de-chaussée à bossages rudes, sombres ressouvenirs de Florence, ces vieilles portes sculptées sous l'ogive desquelles le regard devine les premiers serpentements de pierre de quelque escalier à vis, ces boutiques rappelant de près l'échoppe de l'apothicaire qui vendit le poison à Roméo, une sombre église aux piliers trapus, des tours carrées qui ont le pied dans les ténèbres et le front dans les éblouissements du ciel de Provence, — tout cela imprime à l'ancienne station romaine un caractère très personnel où, par de perpétuelles oppositions de lumière et d'ombre, les contrastes les plus inattendus se heurtent, en se faisant mutuellement valoir.

Ne voilà-t-il pas une délicieuse peinture? Comme en beau français ces choses-là sont dites! Le lecteur nous en voudra peut-être d'arrêter là notre citation; mais, faute de place, nous le renvoyons au livre lui-même. Il nous en remerciera. H. L.

Dictionnaire du Touriste et du Baigneur (1)

L'utilité de cet ouvrage n'est plus à discuter, son succès a été immense dès la première année. Les principaux journaux de Paris, de la province et de l'étranger ont bien voulu en rendre compte. Jamais la presse n'a été plus unanime dans ses éloges.

Le *Dictionnaire du touriste* est le *vade mecum* obligé, le guide indispensable des millions de voyageurs, fantaisistes, nomades, cosmopolites, convalescents et malades, touristes, baigneurs et buveurs d'eaux qui fréquentent, selon les saisons, les casinos, les kursaals, les cercles, les bains, les stations estivales et hivernales de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Italie, de l'Espagne, de la France et de l'Algérie. On le trouve dans tous les cercles, cafés, cabinets de lecture, salons des casinos et des grands hôtels, etc.

Il est pour la haute fashion, le grand monde du high-life, ce que le *Dictionnaire Bottin-Firmin-Didot* est pour les négociants, commerçants et industriels.

FAITS DIVERS

Il est incontestable que l'imagination joue un très grand rôle chez les gens qui appréhendent le choléra. Nous recommandons aux gens peureux le curieux exemple cité par M. Jules Claretie, dans sa chronique du *Temps* :

J'ai connu, dit-il, durant la grande épidémie qui, vers 1865, désola Paris, un pauvre garçon pris de la terreur du choléra et qui faillit, à force d'ingurgiter des rhuums et des alcools pour « tuer le miasme » comme on « tuerait le ver », se donner une inflammation d'entrailles. Chaque matin, il consultait la statistique officielle des décès (il était employé à l'Hôtel-de-Ville), et chaque soir il s'en allait coucher dans celui des arrondissements de Paris où les morts par le choléra étaient le moins nombreux.

(1) Un beau volume élégamment relié, format du dictionnaire des 500,000 adresses Didot-Bottin. Bureaux, 49, rue de Douai, Emile Badoche, directeur. — Prix du volume : 5 francs.

Le malheureux menait ainsi, à travers Paris, une vie errante et désolée. Il ne mangeait pas, ne dormait pas ou rêvait d'un spectre vert qui le venait tirer par les pieds, comme le fantôme de la « Dame blanche ».

A la fin, un de nos amis, alors interne des hôpitaux de Paris, lui dit :

— Voulez-vous que je vous guérisse de ce mal de la peur ? Venez avec moi !

Nous accompagnâmes l'interne jusqu'à son hôpital, et il nous montra, dans une cour, des malades convalescents qui jouaient gaiement — et prosaïquement — à saute-mouton.

Puis, après nous les avoir fait remarquer :

— Ils ont l'air très gai, n'est-ce pas ?

— Oui !

— Eh bien, ce sont des cholériques !

— Vous dites ?

— Des cholériques. Des malades, naguère atteints du choléra, et qui y ont échappé. C'est moi qui les ai soignés. Vous voyez qu'ils ne se portent pas trop mal !...

Et, en effet, ces cholériques de la veille ou de la semaine passée avaient une telle bonne humeur, que l'instinctive terreur du pauvre garçon fut dissipée brusquement comme une migraine qui s'envolerait tout à coup.

La vue de cholériques jouant à saute-mouton ôtait brusquement à la maladie ce je ne sais quoi d'effroyablement mystérieux qui envahit les imaginations à ce funèbre nom de choléra.

Le soir même, l'errant couchait dans son lit. Le lendemain, il ne se préoccupait plus du nombre des décès cholériques, et, depuis, quand on lui parle du choléra asiatique ou sporadique, il répond le plus bravement du monde :

— Oui, je connais ! c'est une maladie singulière qui se termine par une partie de saute-mouton !

Il s'agit, comme on le voit, de soigner, en pareille circonstance, aussi bien le moral que le physique. C'est pourquoi plusieurs médecins recommandent les distractions, tout ce qui enfin peut empêcher l'esprit de s'affecter et de n'avoir pour aliment que la même idée.

Il importe, somme toute, de se prémunir contre la mélancolie. Et précisément, ce n'est pas le moyen de la chasser, que de dévorer chaque jour, comme le font certains lecteurs, des pages entières de prescriptions prophylactiques, de mesures préventives, etc. Une lecture un peu plus gaie ne serait pas inutile.

Ne quittons pas ce sujet sans faire connaître à nos lecteurs le fait suivant :

Les chevaliers de Malte, exposés constamment aux attaques du choléra asiatique, se rendaient invulnérables contre ce fléau, grâce à une délicieuse liqueur, à base de vieille eau-de-vie, dont la formule retrouvée est la propriété de la maison Cruon de Cognac.

Pendant la durée du fléau, cette maison expédia, à titre d'utilité publique, une bouteille de la liqueur des Chevaliers de Malte par colis postal, aussi vite qu'une lettre, contre un mandat-poste de 5 fr. par bouteille.

Pour 10 francs, on peut recevoir une caisse contenant dix vade-vecum de quatre petits verres chacun du précieux liquide, et faire ainsi, à peu de frais, d'utiles cadeaux.

Découverte Archéologique. — L'inspecteur des fouilles, M. Pietro Tamponi, a découvert, ces jours-ci, à Terranova Pausania (Sassari), trente colonnes milliaires romaines portant chacune de très belles inscriptions.

Cette découverte, jugée très importante, fournira des matériaux abondants à l'histoire ancienne de la Sardaigne.

Une copie des inscriptions sera prochainement envoyée au professeur Mommsen, l'illustre historien et archéologue allemand, qui a écrit avec tant de compétence des antiquités sardes.

L'Opéra-Comique de Paris a fermé ses portes le 30 juin, comme il le fait chaque été. La dernière représentation était la 63^e de *Manon Lescaut*.

Nous retrouvons là M^{me} Heilbron, dont le succès a

été si grand il y a deux ans à Monte Carlo. Les journaux de Paris nous apprennent qu'à cette soirée le public parisien a fait à M^{me} Heilbron une ovation chaleureuse. C'était une manière de lui dire galamment au revoir. M^{me} Heilbron ne compte pas en effet abandonner, dans cette œuvre si originale et si pittoresque, une création qui lui appartient bien tout entière, et dans laquelle elle s'est incarnée avec tant d'autorité artistique.

L'admiration du public pour le talent de la créatrice de *Manon* s'est traduite, dit le *Gaulois*, par une véritable avalanche de fleurs. De la loge à la scène, la charmante artiste marchait au milieu des corbeilles, des bouquets de toute nature que n'avaient cessé de lui adresser, durant tout le cours de cette soirée, ses nombreux admirateurs. On sait, en effet, qu'il n'est pas d'usage, à l'Opéra-Comique, de laisser lancer des bouquets sur la scène. C'est pourquoi les couloirs de la salle Favart représentaient ce soir-là un véritable jardin.

Une découverte, très importante au point de vue musical et littéraire, vient d'être faite dans les minutes d'un notaire d'Avignon, par un homme de talent et d'érudition, M. Gustave Bayle, infatigable chercheur. C'est un recueil de 150 Noëls en français, en latin, en provençal, en italien, dont plusieurs datent de l'année où Henri IV épousa Marie de Médicis. Ils sont tous antérieurs d'au moins trente ans à la naissance du fameux noëliste Saboly. Ce qui rend cette découverte plus précieuse, c'est l'annotation musicale de chacun de ces cantilènes.

VARIÉTÉS

On constate chaque année, pendant l'été, un certain nombre d'empoisonnements dus à l'imprudence soit d'enfants, soit même de grandes personnes, par l'emploi de végétaux vénéneux recueillis dans les bois, dans les champs et même dans les jardins cultivés. Sans prétendre les passer tous en revue, il n'est peut-être pas inutile de rappeler les principaux.

Le plus fréquent de ces empoisonnements est assurément celui que produisent les fruits ou les baies de la belladone, qui ressemblent assez bien, sous le rapport de la couleur, de la forme et de la dimension, à des cerises sauvages. Ces fruits, d'abord verts, puis rougeâtres et presque noirs, ont une saveur douceâtre qui n'est pas désagréable. Mais il est facile de les distinguer des cerises, parce que ces baies ont, au lieu d'un noyau, un très grand nombre de petits pépins. En petite quantité (deux ou trois), les baies de belladone sont à peu près inoffensives. Mais il n'en est pas de même à dose plus élevée, et elles peuvent amener la mort.

Cette sorte d'accident peut se produire chez des individus en groupes : tel est l'exemple (cité par Bulliard) de 14 enfants qui s'empoisonnèrent avec ces baies au Jardin des Plantes de Paris ; tel est encore l'exemple (cité par Gauthier de Claubry) de cent cinquante soldats qui s'empoisonnèrent avec des baies de belladone.

Quant aux exemples isolés de ce genre d'empoisonnement, ils sont véritablement innombrables, et chaque année en ramène une certaine quantité, dont les victimes sont surtout des enfants.

On pourra deviner, dit le docteur Grégor, un empoisonnement par la belladone à deux symptômes caractéristiques : l'énorme dilatation de la pupille et des hallucinations bizarres qui font voir aux malades toutes sortes de fantômes et de monstres qui n'existent que dans leur imagination.

La belladone était une des plantes que les sorciers employaient jadis pour faire voir le diable aux personnes désireuses de ce spectacle, et elle faisait partie de ce groupe où se trouvaient également la jusquiame et la stramoine, que l'on désignait sous le nom d'*herbes aux sorciers* ou d'*herbes du diable*.

Rappelons que le nom de la belladone (*bella donna*) vient de ce qu'en Italie, pour se rendre belles, les dames se lavaient la figure avec son eau distillée, pratique inusitée aujourd'hui.

Ajoutons que cette plante, qui est un poison pour l'homme, est absolument inoffensive pour le lapin.

La jusquiame n'est guère moins vénéneuse que la belladone, du moins pour l'homme, car les porcs peuvent en consommer des quantités considérables sans inconvénient. De là vient son nom, tiré du grec : *hyoscyamus* (de *cyamos*, fève ; *yos*, de porc).

Les feuilles de jusquiame ont une assez grande ressemblance avec les feuilles de pissenlit ; et cette méprise a causé des accidents fréquents. La racine n'est pas moins dangereuse ; on l'a prise plusieurs fois pour celle du panais ou de la chicorée. A Châteauneuf-du-Rhône, sept personnes en furent empoisonnées. Wepfer rapporte qu'un couvent tout entier fut empoisonné par cette racine prise pour celle de la chicorée. Simon Pauli cite des paysans qui moururent par un empoisonnement pareil.

Dans *Hamlet*, le père du héros de Shakespeare, est empoisonné par un liquide de jusquiame infusée que le meurtrier lui verse dans l'oreille pendant son sommeil.

Beaucoup d'autres racines sont vénéneuses, telles que celles de la bryoue ou coulèuvrée, celle de la ciguë d'eau et le tubercule de l'ononthe safrané. On cite plusieurs exemples d'écoliers en promenade empoisonnés par ces racines malfaisantes.

Il y a même des végétaux que l'on cultive dans les jardins pour la beauté de leur feuillage ou l'éclat de leurs fleurs et qui possèdent des propriétés vénéneuses plus ou moins accentuées ; telles sont le chèvrefeuille le cytise, la glycine, le *bois gentil*, l'aconit, la stramoine.

Les fruits rouges du chèvrefeuille (et ce sont surtout les fruits qui tentent la gourmandise des enfants) ont des propriétés nuisibles qui se traduisent par des purgations et des vomissements. De cette façon, en effet, le poison s'élimine de lui-même.

Le cytise ou faux ébénier est vénéneux dans toutes ses parties. Un grand nombre de personnes ont été empoisonnées pour avoir mangé des beignets préparés avec les belles grappes jaunes formées par ses fleurs. Les graines et l'écorce ont causé des accidents analogues.

Il est vrai qu'ici encore nous trouvons une immunité pour certains animaux. Tout comme au temps de Virgile, les chèvres broutent le cytise en fleurs sans en ressentir d'inconvénients. Mais d'autres animaux, comme les vaches, sont empoisonnés par le cytise.

La glycine est également un poison. Il y a quelques années, dans un pensionnat de jeunes filles, le jardinier venait d'émonder une glycine. Plusieurs élèves avaient ramassé des fragments de branches et les avaient mâchés en guise de bois de réglisse. A l'arrivée du médecin (appelé sur-le-champ), une dizaine d'enfants vomissaient abondamment, et vingt autres étaient en proie aux symptômes les plus graves. On parvint heureusement à les guérir.

Le bois-gentil (*daphne mezereum*) est un élégant arbuste qui pousse dans les bois montagneux, et qu'on cultive aussi dans nos jardins. Il a des fleurs rouges, auxquelles succèdent des fruits, dont les baies ressemblent à celles du groseiller à grappes. Ces fruits, jaunes, puis rouges, deviennent noirs à leur extrême maturité. Casper cite une observation d'empoisonnement de deux enfants par ces fruits. Linnée rapporte l'empoisonnement d'une jeune fille qui en mangea douze. Le docteur E. Decaisne a soigné un enfant de six ans qui, pendant trois jours, fut entre la vie et la mort, en proie à un délire violent et à une fièvre ardente, pour avoir mangé six baies de daphné. Ajoutons, comme exemple d'immunité à ajouter aux précédents, que les oiseaux mangent ces fruits avec avidité et n'en ressentent aucun inconvénient.

L'aconit est une plante d'ornement, recherchée pour ses fleurs d'un beau bleu, en forme de casque ou de capuchon. Il existe dans les annales de la science de nombreux cas d'empoisonnement soit par les feuilles de l'aconit prises en salade, soit par la racine qui ressemble à celle du navet, et dont la saveur âcre rappelle celle du raifort.

La stramoine est également cultivée dans les jardins pour sa belle fleur blanche, à rebords un peu violets, en forme d'entonnoir, ayant souvent de 7 à 10 centimètres de hauteur. A sa fleur succède un fruit qui a les dimensions d'une petite pomme, avec une grande quantité d'épines à sa surface : d'où son nom vulgaire de *pomme épineuse*. Cette plante est très vénéneuse dans toutes ses parties ; elle a les mêmes effets que la belladone et la jusquiame, mais plus intenses. Elle devrait être bannie des jardins, où elle peut causer de très graves accidents chez les enfants.

Dans tous les cas d'empoisonnement, la conduite à tenir est la même. Il faut chasser le poison le plus vite possible, par les vomitifs d'abord, par les purgatifs ensuite. On doit toujours réclamer les soins et l'assistance d'un médecin.

« En outre — c'est encore le docteur Grégor qui parle — il faut inspirer aux enfants une terreur salutaire à l'égard de tous les végétaux qu'ils ne connaissent pas. « C'est du poison ! » telle doit être la seule et persévérante leçon de botanique à leur donner.

« Quant aux grandes personnes, on peut leur en dire autant et leur faire remarquer que toutes les plantes sauvages utiles à l'alimentation ont été domestiquées par l'homme. Tout ce qui est resté à l'état sauvage est inutile comme aliment, ou vénéneux. Scientifiquement, la formule est un peu trop absolue ; mais, pratiquement, elle est salutaire et sensiblement équivalente à l'exacte vérité. »

Terminons par une simple réflexion qui nous est personnelle :

N'y aurait-il pas possibilité de créer, dans tous les établissements scolaires, des collections de plantes, d'oiseaux et d'insectes qu'on recueillerait et conserverait à l'usage des élèves ? On leur consacrerait, les jours de demi-congé, des cours récréatifs et instructifs ; les plantes nuisibles, leurs racines, leurs feuilles, leurs fleurs y seraient comparées et étudiées ; la description des oiseaux, des insectes malfaisants leur serait faite sous forme de leçons. De semblables collections existent dans les musées, mais outre qu'il n'y a pas partout des musées, on n'y peut guère s'y livrer à des études qui nécessitent des explications longues et détaillées comme en ont besoin les jeunes enfants.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

Etude de M^e Victor CLERICO, notaire et défenseur à Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un acte passé devant M^e Victor Clerico, notaire à Monaco, le sept juin mil huit cent quatre-vingt-quatre, monsieur Antoine Médecin, membre de la Commission Communale, propriétaire et négociant, demeurant et domicilié à Monaco, a acquis de monsieur Constant Barriera, vice-consul de Monaco à Turin, propriétaire, demeurant et domicilié à Turin (Italie), ayant élu domicile à Monaco, en l'étude dudit M^e Clerico notaire :

Une propriété connue sous le nom de *villa du Palmier*, d'une contenance de quatorze cents mètres carrés environ, sise à Monaco, quartier des Moulins, et comprenant une maison d'habitation élevée d'un étage sur sous-sol, et un jardin avec terrasses s'étendant au-devant et à l'ouest de ladite maison ; le tout confrontant : au nord, à la descente de la Scaya ; au midi, aux jardins de la *villa Giannina* ; à l'ouest, aux héritiers Manna ; et à l'est, à une maison appartenant à l'Administration des Domaines.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de soixante-dix mille francs.

Une expédition transcrite dudit contrat a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un

mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le sept juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre.

CLERICO.

Dûment enregistré.

Etude de M^e LOUIS VALENTIN, notaire, sise à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALE

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor Valentin, notaire à Monaco, le vingt-huit juin dernier, Monsieur Jean-Charles Hensel, comptable, et madame Jeanne-Marie-Catherine Girai, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant fait élection de domicile à Monaco en l'étude de M^e Valentin notaire,

Ont acquis de madame Marie-Julie Bon, veuve de monsieur Charles-Paul-Léopold Trivulzi, ladite dame rentière, demeurant à Paris, ayant élu domicile en la même étude :

1^o Une villa située à Monaco, dans la Condamine, rue des Moneghetti, dénommée *villa Luigi*, portée sous le n^o 443, section B du cadastre et confrontant : de l'est, à la villa Lodi ; du midi, au chemin de fer P.-L.-M ; de l'ouest, à la villa de monsieur Hurand ; et du nord, à la rue des Moneghetti ;

2^o Et les meubles et objets mobiliers se trouvant dans cette villa.

Cette acquisition a été faite au prix de soixante mille francs, s'appliquant pour cinquante-cinq mille francs à l'immeuble, et pour cinq mille francs aux meubles et objets mobiliers.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné des inscriptions à raison d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Quant aux personnes qui auraient à faire des oppositions sur le prix des meubles et objets mobiliers, elles devront les former dans les dix jours au domicile élu en l'étude de M^e Valentin notaire, à peine de déchéance.

Monaco, le 8 juillet 1884.

Signé : L. VALENTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 Juin au 6 Juillet 1884

VINTIMILLE, brick-g. <i>Giulia</i> , ital., c. Marcenaro,	vin.
CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	sable.
ID. b. <i>Saint-Joseph</i> , fr., c. Ricord,	id.
ID. b. <i>Antoinette Victoire</i> , fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
ID. b. <i>Saint-Joseph</i> , fr., c. Ricord,	id.
ID. b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. <i>Alexandre</i> , fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. <i>Toujours-le-Même</i> , fr., c. Musso,	id.
NICE, vapeur, <i>Niçois</i> , fr., c. Ricci,	passagers.
MENTON, b. <i>Genova</i> , ital., c. Giannini,	charbon.

Départs du 30 Juin au 6 Juillet 1884

CANNES, brick-g. <i>La Corse</i> , fr., c. Confortini,	charbon.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	sur lest.
ID. b. <i>Saint-Joseph</i> , fr., c. Ricord,	id.
ID. b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
ID. b. <i>Saint-Joseph</i> , fr., c. Ricord,	id.
ID. b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. <i>Alexandre</i> , fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. <i>Toujours-le-Même</i> , fr., c. Musso,	id.
NICE, vapeur, <i>Niçois</i> , fr., c. Ricci,	passagers.

HOUSE AGENT Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de bonnes conditions

S'adresser :

à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MAISON MODÈLE F. Faraldo

PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de SOULAC (Gironde)
Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO
Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa

MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP. : Petit flacon, 2 fr. ; grand flacon, 4 fr.

Parfumerie des premières fabriques de Paris

M^{ME} LOUISE LINGERI

Sage-femme de 1^{re} classe, exerçant depuis 21 ans

TRAITE LES MALADIES DE FEMMES AVEC SUCCÈS

PREND DES PENSIONNAIRES

VACCIN ANIMAL

Rue Grimaldi, maison Henri Crovotto

en face M. COLOMBARA

ON PARLE FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND & ITALIEN

BONNE OCCASION

CHAISES RUSTIQUES de Jardin

à VENDRE en totalité ou en partie

S'adresser à Monte-Carlo-Hôtel

A VENDRE une MAISONNETTE avec TERRAIN CONTIGU, ayant 15 mètres de façade au midi.

Surface totale : 208 mètres

Position en plein midi, dans un quartier d'un avenir certain, à proximité de la nouvelle route.

S'adresser à M. BERAUDO, quartier des Révoires, Monaco, derrière la gare ; ou à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco.



QUINA LAROCHE ÉLIXIR VINEUX

Fortifiant, apéritif et fébrifuge.

Très-agréable, cet ÉLIXIR est à base de Banyuls, contre Anémie, Affections d'estomac, Fièvres invétérées.
PARIS, 22, RUE DROUOT & LES BONNES PHAR^{MS}

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier.

2 volumes in-8^o — Prix : 6 fr. — Par la poste : 8 fr. 50

les deux premiers livres du CODE CIVIL

LE CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

LE CODE PÉNAL

LE CODE DE COMMERCE

VILLA RAVEL MAISON MEUBLÉE
Appartem^{ts} complets.
Chambres séparées. Family House. — English spoken.
— Bas-Moulins. Monte Carlo.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1884.